

Catégorie de titres

Numéro de compte du porteur

Plier

Formulaire de procuration – Assemblée annuelle qui aura lieu le 5 mai 2017**Remarques**

1. Dans le présent document, *TransCanada* désigne TransCanada Corporation, et *vous*, *votre* et *vos* renvoient au porteur d'actions ordinaires de TransCanada Corporation.
2. **Vous avez le droit de nommer une autre personne – qui n'est pas tenue d'être actionnaire de TransCanada – pour assister et agir en votre nom à l'assemblée (le *fondé de pouvoir*). Si vous désirez nommer une personne autre que les candidats de la direction dont les noms figurent dans le présent formulaire de procuration, veuillez inscrire le nom du fondé de pouvoir de votre choix dans l'espace prévu à cette fin (voir au verso).**
3. Si les actions sont immatriculées au nom de plus d'un propriétaire (par exemple, dans le cas d'une propriété conjointe, d'un fiduciaire ou d'un liquidateur), tous les propriétaires inscrits doivent signer le présent formulaire. Si les titres sont immatriculés au nom d'une société par actions, d'une succession, d'une fiducie ou d'un mineur, un dirigeant ou mandataire autorisé doit signer le présent formulaire et préciser à quel titre il le signe. Ce signataire pourra aussi être tenu de fournir une preuve de son habilité à signer.
4. Le présent formulaire de procuration doit être signé exactement comme le nom qui y figure.
5. Si le présent formulaire de procuration n'est pas daté, il sera réputé porter la date du jour où nous l'avons reçu ou du jour où il a été reçu en notre nom.
6. **Les droits de vote afférents aux actions représentées par le présent formulaire de procuration seront exercés conformément à vos instructions. Toutefois, en l'absence d'instructions à l'égard de toute question, ces droits de vote seront exercés selon les recommandations de la direction.**
7. Si des modifications sont apportées aux questions figurant dans l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires ou à toute autre question qui est dûment soumise à l'assemblée, votre fondé de pouvoir sera habilité à exercer vos droits de vote à son seul gré et, dans chacun de ces cas, dans la mesure permise par la loi, que la modification ou la question soumise à l'assemblée soit routinière ou qu'elle fasse l'objet d'une contestation.
8. Le présent formulaire de procuration doit être lu à la lumière de l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction.
9. Les formulaires de procuration seront dépouillés et comptabilisés par Computershare, l'agent des transferts de TransCanada, de manière à respecter le caractère confidentiel des votes, sauf a) tel que la loi l'exige, b) s'il y a une course aux procurations ou c) si des commentaires y ont été écrits.
10. Les formulaires de procuration reçus en retard pourront être acceptés ou refusés par le président de l'assemblée, à son gré. Il n'est nullement tenu d'accepter ou de refuser tout formulaire de procuration particulier qui aura été reçu en retard. Le président de l'assemblée peut renoncer à l'heure limite de réception des procurations ou la reporter sans préavis.

Les formulaires de procuration doivent être reçus au plus tard le 3 mai 2017, à midi (heure avancée de l'Est).**Si l'assemblée est ajournée ou reportée à une autre date, nous devons recevoir votre formulaire de procuration au moins 48 heures (excluant les samedis, les dimanches et les jours fériés) avant la reprise de l'assemblée.****VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7!****Pour voter par téléphone**

- Composez le numéro figurant CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier.

1-866-732-VOTE (8683) – Sans frais**Pour voter par Internet**

- Allez sur le site Web suivant : www.voteendirect.com
- **Téléphone intelligent?**
Pour voter maintenant, scannez le code QR.

**Pour recevoir des documents par voie électronique**

- Vous pouvez vous inscrire pour recevoir les documents destinés aux porteurs de titres par voie électronique, en vous rendant à www.investorcentre.com/transcanada. Après votre inscription, un arbre sera planté en votre nom.

Si vous votez par téléphone ou Internet, N'ENVOYEZ PAS ce formulaire de procuration par la poste.**Le vote par la poste, par messagerie ou en mains propres** constituent les seules méthodes possibles dans le cas de titres détenus au nom d'une société par actions ou de titres à l'égard desquels le vote est effectué au nom d'une autre personne.**Le vote par la poste et le vote par Internet** constituent les seules méthodes possibles lorsqu'un porteur désire nommer un fondé de pouvoir autre que les candidats de la direction dont les noms figurent au verso du présent formulaire. Au lieu d'envoyer cette procuration par la poste, vous pouvez opter pour l'une des deux méthodes décrites ci-dessus pour donner vos instructions de vote.**Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE, qui figure ci-dessous.****NUMÉRO DE CONTRÔLE**



Nomination du fondé de pouvoir

Je/nous, actionnaire(s) de TRANSCANADA, nomme/nommons par les présentes : **S. Barry Jackson, président du conseil**, ou, à défaut de celui-ci, **Russell K. Girling, président et chef de la direction**, ou, à défaut de celui-ci, **Christine R. Johnston, vice-présidente**, Droit et secrétaire.

OU

Si vous désirez nommer comme votre fondé de pouvoir une personne autre que les candidats de la direction dont les noms figurent dans le présent formulaire de procuration, écrivez son nom en caractères d'imprimerie dans la case ci-contre.

comme mon/notre fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution et pour voter conformément aux instructions qui suivent (ou, en l'absence d'instructions, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) et à l'égard de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée annuelle de TransCanada qui aura lieu au Markin MacPhail Centre, Parc Olympique Canada, 88 Canada Olympic Road S.W., Calgary (Alberta) T3B 5R5, le vendredi 5 mai 2017, à 10 h (heure avancée des Rocheuses) et à toute reprise de l'assemblée.

LES RECOMMANDATIONS RELATIVES AU VOTE SONT INDIQUÉES EN SURBRILLANCE AU-DESSUS DES CASES.

1. Élection des administrateurs

	Pour	Abstention		Pour	Abstention		Pour	Abstention		Pour	Abstention
01. Kevin E. Benson	☐	☐	02. Derek H. Burney	☐	☐	03. Stéphan Crétier	☐	☐	04. Russell K. Girling	☐	☐
05. S. Barry Jackson	☐	☐	06. John E. Lowe	☐	☐	07. Paula Rosput Reynolds	☐	☐	08. Mary Pat Salomone	☐	☐
09. Indira V. Samarasekera	☐	☐	10. D. Michael G. Stewart	☐	☐	11. Siim A. Vanaselja	☐	☐	12. Richard E. Waugh	☐	☐

Pour Abstention

☐☐

2. Nomination des auditeurs

Résolution visant à nommer KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs et à autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération.

Pour Contre

☐☐

3. Vote consultatif sur la rémunération de la haute direction

Résolution visant à accepter l'approche de TransCanada à l'égard de la rémunération de la haute direction, telle qu'elle est décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

La procuration est sollicitée par la direction de TransCanada et en son nom. Une fois dûment signé, le présent formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire relativement aux modifications aux questions indiquées dans l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires ou aux autres questions qui peuvent être dûment soumises à l'assemblée, et au remplacement de tout candidat susmentionné si ce candidat ne peut pas ou ne veut pas accepter le mandat. La direction n'est au courant d'aucune telle modification, d'aucun tel remplacement ni d'aucune autre question. Les droits de vote afférents aux actions représentées par le présent formulaire de procuration seront exercés ou feront l'objet d'une abstention lors de tout scrutin qui pourrait être demandé. Lorsque la personne dont la procuration est sollicitée précise un choix à l'égard de toute question qui fera l'objet d'un vote, les droits de vote afférents à ses actions seront exercés conformément à son choix. Si aucun choix n'est précisé, les droits de vote afférents aux actions représentées par le présent formulaire de procuration seront exercés comme le recommande la direction.

Plier

Signature(s)

Signature(s) autorisée(s) - Cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Je vous autorise/Nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos directives indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration antérieurement donnée relativement à l'assemblée. Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, les droits de vote seront exercés comme le recommande la direction.

Qualité du signataire (le cas échéant)

Date

JJ / MM / AA

États financiers intermédiaires

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, les actionnaires peuvent choisir chaque année de recevoir les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion, s'ils en font la demande. Si vous désirez recevoir les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion, veuillez cocher la case ci-contre :

☐

Comme toujours, vous pouvez consulter en ligne les rapports de TransCanada, au www.transcanada.com.

États financiers annuels et rapports annuels

En tant qu'actionnaire inscrit, vous recevrez les états financiers annuels, le rapport de gestion qui s'y rapporte et les rapports annuels. Si vous NE souhaitez PAS recevoir ces documents, veuillez cocher la case ci-contre. Si vous ne cochez pas la case ci-contre, vous continuerez de recevoir ces documents.

☐

